

Sujet n.4

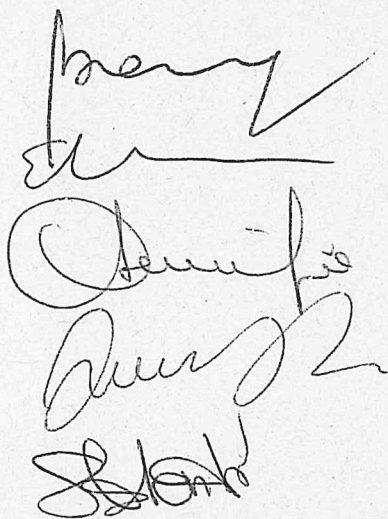
Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « Les femmes de lettres ». La séance est destinée aux élèves d'un Lycée classique.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence d'élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle devant les élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition un ordinateur.

La durée maximale de la leçon est de 20 minutes, dont 5 minutes sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon.



Sujet n.6

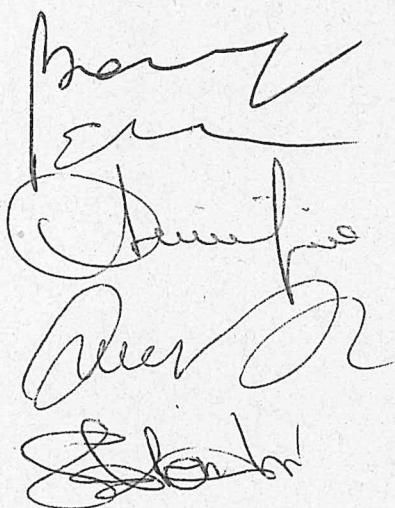
Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « Le peuple en littérature ». La séance est destinée aux élèves d'un Lycée technique.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence d'élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle devant les élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition un ordinateur.

La durée maximale de la leçon est de 20 minutes, dont 5 minutes sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon.



Sujet n. 7

Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « **Les pronoms relatifs** ». La séance est destinée aux élèves d'un Lycée technique.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence d'élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle devant les élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition un ordinateur.

La durée maximale de la leçon est de 20 minutes, dont 5 minutes sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon.

